

Conditions Générales de Vente (CGV)

Essence d'un jour – Wedding Designer

Dernière mise à jour : Janvier 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations et locations proposées par **Essence d'un jour – Wedding Designer**, dans le cadre de son activité de scénographie, décoration événementielle et location de matériel. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

1. Identité du prestataire

Essence d'un jour– Wedding Designer

Identité : CALIXTE Cindy

Activité : scénographie et décoration d'événements privés (mariages, célébrations) et location de matériel décoratif

Statut juridique : micro-entrepreneur *Siret : 10086119400015*

Adresse : 83560 Saint Julien

Email : essencedunjour@gmail.com

2. Prestations proposées

Les prestations proposées comprennent :

- la conception et la création d'un univers décoratif personnalisé,
- la scénographie d'événements (mariage, réception privée ou d'entreprise),
- la fourniture et l'installation d'éléments de décoration,
- la location de mobilier et d'objets décoratifs.

Le détail des prestations est précisé dans le devis remis au client.

3. Devis et commande

- Toute prestation ou location fait l'objet d'un devis personnalisé.
 - Le devis est valable pour une durée de **30 jours** à compter de sa date d'émission.
 - La commande est considérée comme ferme et définitive à réception :
 - du devis signé avec la mention « bon pour accord »,
 - du versement de l'acompte indiqué sur le devis.
-

4. Tarifs

- Les prix sont exprimés en euros **TTC**.
 - Les tarifs comprennent uniquement les prestations et éléments mentionnés dans le devis.
 - Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'un devis complémentaire.
-

5. Modalités de paiement

Le règlement des prestations (hors location) s'effectue selon l'échéancier suivant :

- **30 % d'acompte** à la signature du devis
- **30 % en cours de projet**
- **40 % de solde** au plus tard **15 jours avant la date de l'événement**

Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire ou tout autre moyen accepté par le prestataire.

Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités conformément à la législation en vigueur.

6. Location de matériel – conditions spécifiques

- Les éléments loués demeurent la propriété exclusive du prestataire.
- La location est consentie pour la durée précisée au devis.
- Une **caution** est demandée avant la mise à disposition du matériel. Son montant est précisé au devis et restitué après vérification du matériel, sous réserve de son bon état.
- Le client s'engage à restituer le matériel dans le même état que lors de sa mise à disposition, hors usure normale.
- Toute détérioration, perte ou casse fera l'objet d'une facturation complémentaire sur la base de la valeur de remplacement.

Le paiement de la location s'effectue en **deux versements** :

- **50 % à la réservation,**
 - **50 % au plus tard 7 à 10 jours avant le retrait ou la livraison.**
Le matériel ne sera mis à disposition qu'après réception des deux paiements et de la caution.
-

7. Installation, désinstallation et restitution

- La location de matériel comprend uniquement la mise à disposition des éléments loués.
 - **L'installation et la désinstallation ne sont pas incluses**, sauf mention contraire au devis.
 - Ces prestations peuvent être proposées **en option**, moyennant un supplément tarifaire.
 - Le retrait du matériel à l'atelier est gratuit. Une option de livraison peut être proposée en supplément.
 - Les modalités de restitution (retrait sur place, livraison, horaires) sont précisées dans le devis.
-

8. Annulation et report

Prestations

- En cas d'annulation par le client, l'acompte versé reste acquis au prestataire. Toute prestation déjà réalisée pourra être facturée au prorata.
- En cas de force majeure (événement imprévisible, irrésistible et extérieur empêchant l'exécution du contrat, ex. catastrophe naturelle, intempéries extrêmes, décision administrative), le prestataire pourra proposer un **report de la prestation ou un remboursement partiel**, selon les circonstances et les engagements déjà réalisés.

Location de matériel

- En cas d'annulation par le client, l'acompte de réservation reste acquis. Le solde n'est pas dû si l'annulation est notifiée avant le début de la période de location.
- En cas de force majeure, le prestataire pourra proposer un **report de la location ou un remboursement partiel**, selon la disponibilité du matériel et les circonstances.

9. Responsabilité

- Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations.
- Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure (intempéries, grève, accident, décision administrative, etc.).

10. Assurance

-
- Le prestataire déclare être couvert par une **assurance responsabilité civile professionnelle**.
-

11. Données personnelles

- Les données personnelles collectées sont traitées conformément à la **Politique de confidentialité** du site.
-

12. Droit applicable et litiges

- Les présentes CGV sont soumises au droit français.
 - En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.
 - À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège du prestataire.
-

Annexe – Conditions spécifiques de location

La présente annexe complète les CGV et s'applique spécifiquement à la **location de mobilier et d'éléments décoratifs**.

1. Zone de location

- La location est proposée dans un **rayon de 60 km autour de Saint-Julien (83560)**.
 - Des frais de livraison peuvent s'appliquer et sont précisés au devis.
-

2. Retrait et livraison

- **Retrait sur place au dépôt**, gratuit, aux dates et horaires convenus.
 - **Livraison sur le lieu de l'événement ou à domicile**, moyennant des frais supplémentaires indiqués au devis.
-

3. Installation et désinstallation

- **Non incluses** dans la location.
 - Ces prestations peuvent être proposées **en option**, avec facturation complémentaire.
-

4. État du matériel

- Le matériel est remis propre et en bon état.
 - Le client s'engage à le restituer dans le même état, hors usure normale.
 - Toute casse, perte ou détérioration sera facturée selon la valeur de remplacement.
-

5. Caution

- Une **caution obligatoire** est demandée avant la mise à disposition du matériel.
 - Elle est restituée dans un délai de 7 à 14 jours maximum après la restitution complète et le contrôle du matériel, sous réserve de l'absence de dégradation ou de manquant.
-

6. Responsabilité

- Le client est responsable du matériel dès sa mise à disposition et jusqu'à sa restitution complète.

- Le prestataire décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation.
-

7. Paiement de la location

- La location s'effectue en **deux versements** :
 - 50 % à la réservation,
 - 50 % au plus tard 7 à 10 jours avant le retrait ou la livraison.
 - La location ne sera effective qu'après réception des deux paiements et de la caution.
-

8. Annulation et force majeure

- En cas d'annulation par le client, l'acompte reste acquis. Le solde n'est pas dû si l'annulation est notifiée avant le début de la période de location.
 - En cas de force majeure, le prestataire pourra proposer un **report ou remboursement partiel** selon la disponibilité du matériel et les circonstances.
-

9. Acceptation

- La signature du devis vaut acceptation pleine et entière de cette annexe et des CGV associées.